

CONSEIL MUNICIPAL N°24

Lundi 5 Juillet 2010 à 18h30

Secrétaire de mairie : Muriel TRAPATEAU

Secrétaire de Séance : Annie MOAL

Présents : M. le Maire Jean-Louis VIGNON, Julien POUPON, Hervé LE MENS, Pascale CORRE, Sébastien GALLET, Nathalie ABIVEN, Adeline POULMARCH, Fanch DANTEC, René RAUD, Rémi LE BERRE, Yvon LE BRAS, Yvon BRISHOUAL, Annie MOAL

Absent : Bernard CORNEC a donné pouvoir à Hervé LE MENS

En retard : Jacques BEAUCHAMP

Après quelques corrections, le compte rendu n°23 est adopté à l'unanimité (14 voix).

1- Bilan semestriel Activités Jeunesse MPT

Pascale Corre a fait un bilan de l'activité MPT en compagnie de Sylvie Joncour et de Julien (animateur MPT pour Saint-Urbain). 31 jeunes fréquentent le foyer. Une régularité est constatée pour une vingtaine d'adhérents aux activités proposées. La période d'été avec les vac'ados est celle qui remporte le plus grand succès. L'équipe cherche des moyens pour stimuler la fréquentation des jeunes. Quelques jeunes plus négatifs ont quitté le foyer.

2- Convention Pôle Social

Depuis plusieurs années le CCAS de Daoulas gère pour le compte de certaines communes un service d'aide à domicile. Il est en projet de mettre en place un centre local d'informations et de coordination en continuité de cette dynamique intercommunale (CLIC)

Aujourd'hui, le pôle social est installé dans les locaux de l'ancienne mairie de Daoulas et est porté par le CCAS de Daoulas. Aussi une convention de partenariat pour le fonctionnement des services à la personne porté par le CCAS de Daoulas est souhaitable entre :

- Les communes d'Irvillac, l'Hôpital-Camfrout, Logonna, Loperhet, Saint-Eloi et Saint-Urbain représentés par leurs maires dûment mandatés par leurs conseils
- Et la commune de Daoulas gestionnaire des services

La commune de Saint-Urbain est demandeuse de tous les services. Le CCAS fonctionne 7/7 jours. Le pôle ressource écoute le répondeur toutes les 2 heures. Le Sivuric agit très vite. ADMR et CCAS marchent en même temps. L'ADMR de Dirinon fonctionne correctement, fait des animations et un repas de fin d'année.

Le montage des dossiers dépasse la compétence d'un élu d'où le besoin d'établir une convention pour la mutualisation des services.

Vote : - 12 pour

- 2 abstentions (Sébastien Gallet et Adeline Poulmarch)

3- Charte Développement Durable

Changements climatiques, qualité de l'environnement, inégalités sociales, en ce début de 21^{ème} siècle, l'humanité est confrontée à des défis majeurs tant environnementaux que sociaux, face auxquels il est impossible de rester inactif.

Consciente que chacun doit prendre ses responsabilités et agir, à son échelle et selon ses moyens, la Commune de Saint-Urbain s'inscrit dans la voie du Développement Durable, c'est-à-dire de mettre en œuvre et promouvoir un développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

La commune de Saint-Urbain a souhaité affirmer cette volonté par la signature d'une Charte de Développement Durable.

Les actions de la commune en faveur d'un développement durable concernent bien entendu les domaines de compétences propres qui lui sont donnés par la loi.

Dans les cas des compétences transférées à des structures comme la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas ou divers Syndicats mixtes ..., ses représentants agissent au mieux pour la mise en œuvre des principes de cette charte.

Dans les domaines sur lesquels la commune n'a pas d'incidence directe, elle s'engage à mener une démarche d'information et de sensibilisation auprès de la population, en fournissant aux citoyens outils et bases de réflexion leur permettant d'adapter leurs pratiques aux enjeux du développement durable.

Cette charte est un engagement de la commune à placer ses actions dans le cadre d'une politique de développement durable. Il s'agit d'un guide dans lequel doit s'inscrire l'ensemble des décisions municipales.

Ses principes sont simples : pour chaque décision d'action une analyse des impacts sociaux, écologiques et économiques est menée et le meilleur équilibre possible entre ces trois piliers est recherché.

Pour cela, la commune s'engage à rechercher les informations nécessaires à une évolution de ses choix et décisions vers des pratiques plus proches des enjeux du Développement Durable. La réflexion doit être particulièrement poussée dans le cas des projets dont les conséquences portent sur du moyen ou du long terme. Elle doit associer autant que possible les citoyens et mobiliser les ressources et compétences disponibles dans et hors de la commune.

La Charte comprend 9 domaines de compétences :

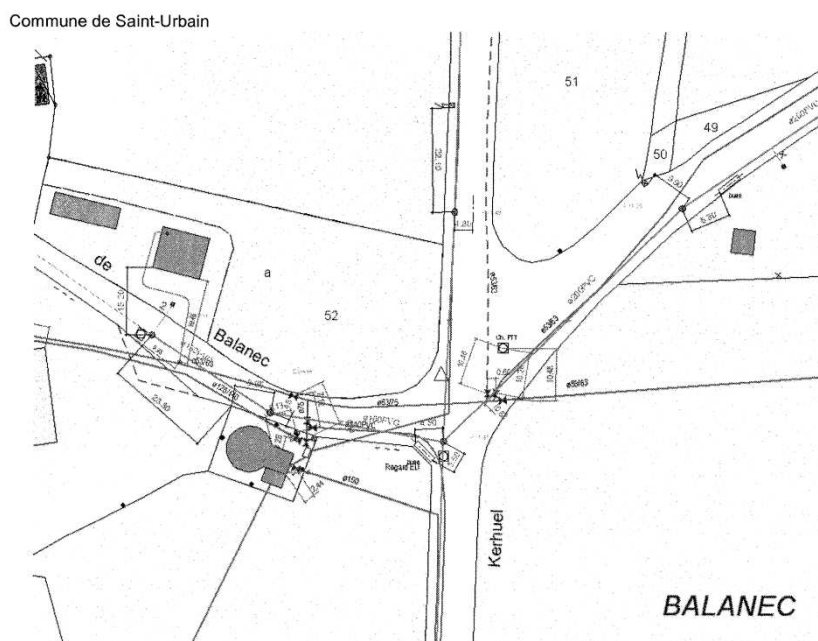
- **Urbanisme et Infrastructures**
- **Transports et déplacements**
- **Biodiversité**
- **Bâtiments et mobilier urbain**
- **Fonctionnement**
- **Patrimoines et savoirs**
- **Agriculture et alimentation**
- **Solidarités**
- **Information, sensibilisation, concertation**

Sébastien Gallet prévoit de faire une réunion publique début Septembre pour présenter la charte, les réalisations et les objectifs pour 2010.

Vote : - 13 pour

- 1 abstention (Yvon le Bras)

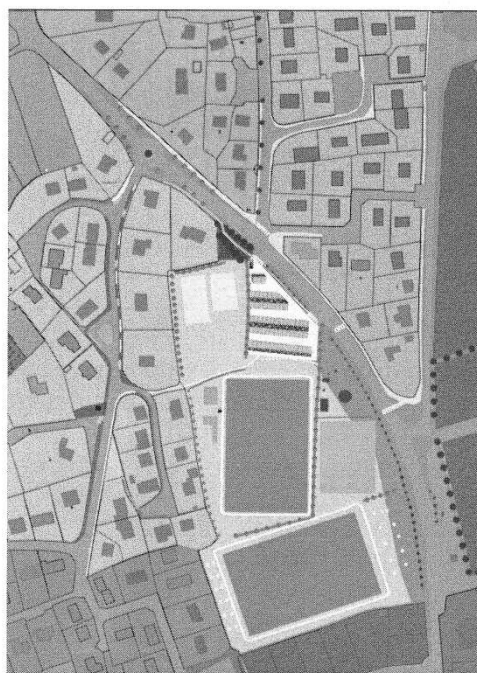
4- Avenant Travaux VC3 (Réseau eau potable)



Dans le cadre des travaux de la VC3 concernant le réseau d'eau potable, il s'est avéré qu'une canalisation (600 m) était trop petite. Nous avons donc choisi de profiter de cette tranchée pour agrandir la canalisation. Le coût supplémentaire nécessite un avenant d'un montant de 20 400 € HT au marché signé avec le SPAC. Cette somme sera prélevée sur le budget eau.

Vote du conseil : 14 pour

5- Délibération ECO FAUR



Le précédent dossier a été refusé. Nous allons constituer un autre dossier plus complet, plus descriptif mais plus restreint que l'année dernière.

4

Ce projet comprend :

- Un rond point au niveau de la résidence rurale
- Un aménagement du parking du terrain de football
- La création de chemins piétons sur une partie de la voie romaine
- La matérialisation des chemins piétons

Vote du conseil :14 pour

Le conseil autorise le maire à demander des subventions via un dossier Eco Faur.

6- Point sur les travaux

- La réhabilitation du réseau d'assainissement est en cours.
- La route de Créac'h Balbé est en travaux pour l'enfouissement des réseaux alimentant les 2 lotissements (Ty Rhu et Venelle Blanche)
- Chapelle de Trévarn : travaux en cours
- Hangar municipal : attente d'une réponse du consuel pour le compteur indépendant de l'Eglise.
- Plan d'accessibilité des bâtiments recevant du public. Ty an Holl, Ty Kreis-ker et mairie réalisé

7- La parole aux conseillers

JULIEN POUPON

- Forum des associations le 11/09/2010 de 10h à 13h
- 1^{er} prix des villages fleuris
- Plusieurs plaintes concernant la divagation des chiens mais aucune capture par la société de Quimper
- Concert de Trévarn : un succès
- Ecole de musique de Loperhet (possibilité d'intervention dans les écoles)

PASCALE CORRE

- Assistante maternelle de Saint-Urbain : élaboration d'un règlement
- Conseil Municipal des Jeunes :
 - o Commission information (boîte à idées dans les commerces)
 - o Commission animation (projet d'un ciné en plein air), budget à prévoir 2 500€ => pour le financement, projet d'un après-midi sportif

- Bilan de l'année : ils ont appris beaucoup de choses
 - Commission école : prévision 2010-2011, 200 élèves, stabilité des enseignants
 - Aide personnalisée individuelle et aide aux devoirs (les parents devront faire un choix)
- 5
- RPAM
 - Projet d'agrément
 - Suivi des places de garde
 - Liste des assistantes maternelles
 - Formation des assistantes maternelles (secourisme)
 - Inquiétude pour le projet de regroupement

NATHALIE ABIVEN

- En ce qui concerne les véhicules du SIVURIC endommagés, il s'agit d'un court-circuit et non d'un vandalisme
- Pour l'instant le SIVURIC a recours à une location de véhicules auprès du Petit Forestier => impact sur le budget des communes
- Fête des 2 ans du marché

SEBASTIEN GALLET

Réunion d'information sur les réseaux humides dans le pays de Brest (golfe de Lann Rohou, Langazel)

YVAN BRISHOUAL

Envisager un changement de place du panneau de fin de zone 30 dans la rue Sainte Ursule

YVON LE BRAS

Problème de visibilité pour les véhicules venant de Ty Rhu (plantes vertes)

ANNIE MOAL

Soirée Théâtre, une réussite encore une fois (Poquelins de Lann Urvan)

FANCH DANTEC

- Pédibus, bilan positif
40 participants => 15 accompagnateurs dont 7 retraités (moyen de connaître les jeunes de la commune)
- Café jardin chez Jean-Paul Dantec, 35 participants, envisager peut-être la création d'une association en lien avec le club des anciens

ADELINÉ POULMARCH

Intervention très positive des bénévoles de l'ESM au sein de l'école

RENE RAUD et HERVE LE MENS

Assemblée générale Ener'gence, changement des statuts (22 places pour les représentants des communes participantes)

JACQUES BEAUCHAMP

Succès du concert de fin d'année (Anches et Cordes)

6

8- Parole au public

Intervention de Jean-Yves Salaun représentant du conseil économique au sein de l'ensemble paroissial (courrier ci-joint). Prévoir une réflexion sur ce courrier et une information précise dans le bulletin municipal.

Odile Thomas signale la dangerosité du revêtement en sable ciment de la résidence rurale pouvant provoquer des chutes.

Prochain conseil, Mardi 7 Septembre 2010, 20h30

Repas des anciens, Samedi 9 octobre 2010

